



Compte-rendu de la commission tourisme et attractivité du territoire

Le 26 octobre 2021

M. Sidney Rebboah, Vice-Président au tourisme et à l'attractivité du territoire

Sont annexés à ce compte-rendu :

- Diaporama de la commission
- Plaquettes de présentation détaillées des espaces valléens Chartreuse et Belledonne
- Plaquette de communication du schéma des APN
- Livrables du schéma de développement du parapente
- Livrables du schéma d'aménagement des aires de camping-cars

1. Budget prévisionnel 2022

Pour rappel, le budget de fonctionnement correspond à 95% du BP 2021, suite aux orientations budgétaires fixées par Le Grésivaudan.

Concernant la participation aux salons événementiels (Mipim, salon de l'escalade, Mountain Planet...), le BP2021 n'ayant pas prévu ces dépenses, ce budget sera abondé en 2022 lors de la décision modificative de juin 2022.

La participation à ces salons est essentielle pour notre politique de développement touristique et l'attractivité du territoire, en lien avec la politique économique du Grésivaudan.

Le budget tourisme 2022 vise à confirmer l'ambition portée sur 4 enjeux prioritaires :

- la structuration opérationnelle des camps de base activités de pleine nature de Belledonne,
- la mise en accessibilité des sites d'intérêt touristique du territoire,
- l'actualisation de la stratégie de développement touristique, en lien avec la rédaction de la feuille de route attractivité du territoire,
- la refonte de l'offre de transports touristiques saisonniers

2.1 Instruction des demandes de financement au titre du fonds d'aide à l'investissement touristique

Mise aux normes du refuge de la Pierre du Carre - Allevard

Compte-tenu de la non-conformité du bâtiment en termes de sécurité – incendie notamment, le refuge de la Pierre du Carre (16 couchages) n'a pu être assuré lors de l'été 2022, conduisant à l'impossibilité de conserver un gardiennage.

Suite à un diagnostic sécurité effectué par le bureau de contrôle SOCOTEC en date du 19 juillet 2021, la Mairie souhaite réaliser des travaux de mise aux normes, en vue de plusieurs objectifs :

- permettre rapidement la réouverture du refuge au moins en mode non-gardé et assurer ainsi la continuité d'hébergement le long du GR738 dès l'été 2022,
- Conforter l'activité existante, renforcer l'attractivité du GR738 et contribuer à la notoriété du massif de Belledonne

Avis de la commission : favorable.

Création d'un skatepark et d'un pumptrack à Theys

Création skatepark/PumpTrack en béton de 300m² sur la commune de Theys, dans le cadre d'un chantier participatif géré par l'Association Skatepark de Grenoble,

Les enjeux stratégiques du projet :

- Permettre le développement et la pratique du vélo et du skateboard dans la commune de Theys – Balcon de Belledonne.

- Clientèle : lier la station avec le village pour proposer une alternative en cas d'absence de neige par exemple : demande des MCF des 7L pour l'apprentissage du vélo en stage, utiliser le pumptrack pour faire du roller ou vélo avec les clubs. Vacanciers qui demandent des activités proches du village, en complément de la station. Sera accessible au grand public en termes de difficulté.

Avis de la commission : favorable.

Il est précisé que la commission tourisme souhaite accompagner les villages de montagne dans leur développement et favoriser le rayonnement des clientèles touristiques, notamment dans ce cas depuis la station des 7 Laux.

Le cas de la demande de financement déposée en 2019 par la Mairie de Crolles est évoqué. A ce sujet, il est précisé que la commune de Crolles ne bénéficie pas d'une clientèle touristique suffisante pour faire de cet équipement un produit touristique.

Tyrolienne XXL de Chamrousse

Création d'une tyrolienne depuis la Croix de Chamrousse 2250 jusqu'au cœur de station 1650 faisant de cette tyrolienne la plus longue de France avec une longueur de câble de 1900m et 650m de dénivelé. Expérience impressionnante et visuelle avec une vue panoramique sur Grenoble et ses massifs environnants.

Lien avec les aménagements du site sommital de la Croix : cheminements piétons, belvédères, passerelle himalayenne etc. Ce site est inscrit donc l'ABF doit émettre un avis en avant-projet, et un dossier cas par cas doit être déposé à la DDT (2 mois d'instruction)

Public visé : grand public, sans sensations trop fortes.

Pièces complémentaires demandées par le cotech :

- Fournir les conclusions de l'étude cas par cas de la DDT et de l'ABF,
- Fournir une étude de marché,

Avis de la commission : pas d'avis tranché mais plusieurs remarques / questions :

- La commission valide l'opportunité de demander des pièces complémentaires,
- Remarque sur le montant important sollicité à la CCG,
- Remarque sur le fait que ce projet a déjà été présenté lors de la précédente session. L'emplacement des points de départ et d'arrivée ayant évolué, la régie des remontées mécaniques de Chamrousse a souhaité redéposer un dossier

Création d'une luge sur rails 4 saisons à Chamrousse

Réalisation d'une luge sur rails 4 saisons en cœur de station, dans le cadre du projet de diversification des activités de montagne, et afin de renforcer l'attractivité globale de la station. L'étude d'impacts sera terminée fin octobre 2021.

Le dossier DDT sera terminé mi-novembre.

Pièces complémentaires demandées par le cotech :

- Fournir les conclusions des études réglementaires,
- Fournir une étude de marché, comprenant une étude concurrentielle en lien avec la WizLuge du Pleynet

Avis de la commission : pas d'avis tranché mais plusieurs remarques / questions :

- La commission valide l'opportunité de demander une étude de marché et le résultat des études réglementaires,
- Remarque sur le montant important sollicité à la CCG, et demande d'une répartition équilibrée des projets et des financements accordés à l'échelle du territoire. M. Sidney Rebboah souligne que Le Grésivaudan se doit en effet de favoriser un équilibre et équitable envers les différentes communes et destinations du territoire.
- M. Sidney Rebboah précise que l'étude de marché et concurrentielle vise à confirmer ou infirmer les ressentis d'une concurrence : elle permettra d'objectiver si la création d'une

luge fera concurrence à l'équipement communautaire au Pleynet, et/ou à un autre équipement (ex : luge d'Autrans-Méaudre)

Création d'une auberge et mise en conformité de la salle communale festive – Sainte-Marie-du-Mont

Le projet consiste à :

- démolir deux bâtiments communaux inexploitable
- mettre en conformité la salle festive de 200m²
- créer une auberge de 172 m²

Ce projet est travaillé depuis 2014 et s'est précisé suite à l'étude d'opportunité réalisée en 2017. Dans l'auberge, point « épicerie » qui sera intégré dans le contrat de l'auberge : surface non destructible avec des produits de base. Salle de restauration de 100m² + un bar
Accessibilité PMR garantie.

Projet de modules – cabanes sans restauration pour proposer de l'hébergement juste à côté. Parkings et stationnements véhicules individuels et transports collectifs sont compris dans le projet : centaine de places prévues avec la place de la Mairie
Salle festive à disposition de l'auberge pour pouvoir accueillir des séminaires etc

Avis de la commission : favorable.

Création d'un jeu d'aventure et de découvertes culturelles aux Adrets

Ce projet n'a pas été présenté à la commission tourisme, étant **inéligible** (aucune dépense d'investissement).

Le projet consiste à :

- Créer un jeu de piste permanent pour valoriser la commune grâce à un circuit ludique / jeu d'aventure,
- Faire le lien entre l'histoire de la commune et la station/station de Prapoutel en présentant le territoire de manière inédite et nouvelle,
- Développer l'attractivité touristique de la commune en diversifiant les activités proposées.

Toutefois, si ce projet ne peut être financé dans le cadre du fonds d'aide à l'investissement touristique, nous estimons que ce projet correspond aux attentes des clientèles et à l'offre que nous souhaitons créer. Ce type de jeux d'aventure sera mis en place dans les camps de base APN de Belledonne, sous forme marchande et en lien avec les commerces afin d'en optimiser les retombées économiques.

Conclusion

Il est demandé par les membres de la commission tourisme d'être informés des arbitrages politiques faits en comité de pilotage, concernant les demandes de financement présentées. Un point précis sera fait à ce sujet lors de la prochaine commission tourisme, et la commission sera informée, autant que possible, de l'avancée des divers projets financés.

2.2 Modifications du fonds d'aide à l'investissement touristique

Précisions sur les modifications :

- le circuit d'instruction du fonds d'aide à l'investissement touristique ne change pas, mais n'analyse plus les projets situés dans les stations communautaires,
- pérennisation d'un budget de 250 000 € dédié à la politique d'investissement touristique en maîtrise d'ouvrage directe du Grésivaudan,
- l'éligibilité des porteurs de projets ne change pas, sauf pour les stations communautaires. Par exemple, la destination « Plateau des Petites Roches » est toujours éligible, hors projets portés spécifiquement pour la station du Col de Marcieu,
- le budget sera abondé de 1 000 000 €, pour les stations communautaires et le PDIPR. Il est du ressort de la Vice-Présidente en charge de l'espace montagnes et des stations d'affecter cette enveloppe

3 Programmes espaces valléens Chartreuse et Belledonne

La vidéo de synthèse de la candidature Espace valléen Belledonne est déposée sur Interstis.

4.1 Schéma des activités de pleine nature de Belledonne

La plaquette de communication est déposée sur Interstis.

Elle sera également distribuée aux membres de la commission lors de notre prochaine rencontre.

4.2 Stratégie de développement du parapente

Les livrables sont disponibles sur Interstis.

4.3 Schéma d'aménagement des aires de camping-cars

Les livrables sont disponibles sur Interstis.

5 Bilan de fréquentation de l'été 2021

Pas de remarques.

6 50 ans des 7 Laux

Lien de la vidéo de promotion de l'événement : <https://fromsmash.com/00XwP6F9.l-ct>